



## Refus de réintégrer sur la MAH2 !

Lundi 18 Juin 2019, a été une journée animée sur la MAH2, heureusement la gestion de ce bâtiment est de qualité !

En effet, en fin de matinée, un détenu de retour CPROU va faire des siennes en créant un tapage dans sa nouvelle cellule d'affectation !

Il sera directement redirigé vers la cellule de confinement disponible au RDC de la MAH2 !

Cela ne lui suffira pas car, il créera un autre tapage durant le service de soir et cassera la table en plastique présente dans la cellule de confinement !

Le Premier Surveillant du bâtiment n'aura qu'une option pour cesser ce tapage intempestif, la mise en prévention !

**Lors du retour du second tour de promenade, 2 énerguènes refuseront de remonter en cellule !  
Ils ont décidé de bloquer la cour de promenade !**

Le Premier Surveillant accompagné par les Surveillants d'étage et le Surveillant Mouvement Avocat/smpr iront courageusement récupérer les 2 récalcitrants sous les huées des autres détenus agglutinés aux fenêtres !!!

Le premier détenu sera maîtrisé et menotté en attente d'une place au quartier disciplinaire ! Dans la foulée, le second détenu suivra le même chemin !

Voilà comment on gère une situation compliquée sur la MAH2, certains peuvent en prendre de la graine ! Pas de discussions, pas de blablas, des exemples !

Décidément, nous ne sommes qu'en Juin mais les problèmes de cohabitation et de surpopulation pourrissent déjà les conditions de travail des Surveillants et des Premiers Surveillants de bâtiment !

Il est vraiment temps qu'une réelle prise de conscience de nos superviseurs arrive... et vite...

Le SPS félicite la hiérarchie de la MAH2 ainsi que ces Surveillants pour leur professionnalisme !  
Le SPS espère des sanctions exemplaires pour ce mouvement collectif !

Le 17/06 /2019, Audrey W pour le bureau local SPS.

***LE Syndicat 100% Surveillants !***